



Diplôme Inter-Universitaire d'Etudes de la Sexualité Humaine (DIUESH)

Objectifs de la Formation

Le but de la formation est de donner les connaissances théoriques et cliniques permettant d'évaluer, diagnostiquer et prendre en charge une difficulté sexuelle.

Débouchés

Ce diplôme fait partie d'un ensemble d'enseignement de la sexologie soumis à un examen national et ayant un programme fixé et harmonisé par une commission pédagogique Nationale selon les souhaits de la commission de travail sur la sexualité humaine. Ce diplôme destiné aux professionnels de santé non médecins, (psychologues, sages-femmes, kinésithérapeutes, infirmiers, psychomotriciens, pharmaciens) a pour but de donner des connaissances théoriques et cliniques permettant une approche des difficultés sexuelles. Les titulaires de ce diplôme pourront se prévaloir simplement d'une formation en sexualité humaine.

Facultés partenaires

Universités de Bordeaux, Lyon, Marseille, Montpellier-Nîmes, Nantes-Rennes, Toulouse, Paris-XIII, Lille-Amiens, Paris V, Clermont-Ferrand, Reims et Metz.

Durée de la formation

3 ans.

Conditions d'admission

Sont admis à s'inscrire tous professionnels de santé non médecins en situation d'aide thérapeutique, de conseil ou d'éducation, disposant déjà d'une formation initiale diplômante et souhaitant approfondir leurs connaissances en matière de sexualité humaine pour améliorer leurs aptitudes à travailler dans le champ de compétence lié à leur diplôme. Il est ouvert aux titulaires d'un Master 2 de psychologie, aux sages femmes, aux IDE, aux kinésithérapeutes, aux psychomotriciens et aux pharmaciens.

L'admission se fait sur dossier soumis au responsable de l'enseignement, après entretien avec le responsable de l'enseignement.

Les candidats sont engagés dans la vie professionnelle (validation des acquis).

Autre condition d'admission : demande de dérogation.

Dates et modalités d'admission

sur dossier : les admissions au cursus de formation se font sur Curriculum Vitae et lettre de motivation adressés au responsable universitaire de l'enseignement de chaque site universitaire.

Modalités de contrôle des connaissances

Obligations d'assiduité (cours, T.D., T.P., séminaires...)	oui
Nature du contrôle des connaissances :	
contrôle continu	non
Examen final	oui
Calendrier et nature des épreuves : écrit, oral, mémoire... 1ère année : épreuve écrite + assiduité 2ème année : épreuve écrite+ assiduité 3ème année : épreuve écrite sur 3 modules+mémoire+assiduité	
Nombre de sessions auxquelles l'étudiant peut se présenter	1
Report de notes d'une session à l'autre	non
Notes éliminatoires	oui <ou = 4/20
Conditions de redoublement - si l'étudiant a obtenu la moyenne à son mémoire et qu'il a une note éliminatoire à son examen de 3ème année il peut en garder l'avantage sans avoir à le refaire. - si le mémoire n'est pas validé par le jury et qu'il est déclaré irrecevable l'étudiant peut garder ses notes de l'écrit si il y a obtenu la moyenne.	Redoublement possible

REGLEMENTATION DES EXAMENS

Pour être admis à s'inscrire en 2ème année il faut :

- avoir suivi 80 % des cours de 1ère année.
- avoir été reçu à l'examen régional de fin de 1ère année portant sur l'évaluation des connaissances théoriques (épreuve écrite 3 heures notée sur 20).

Pour être admis à s'inscrire en 3ème année il faut :

- avoir suivi 80 % des cours de 2ème année.
- avoir été reçu à l'examen régional de fin de 2ème année comportant :
 - une épreuve écrite de 2 heures portant sur l'évaluation des connaissances théoriques du programme de 2ème année. Notée sur 20.
 - un commentaire d'un cas clinique noté sur 20.

La validation nationale de fin de 3ème année comporte une notation sur 20 représentée:

- pour 40 %, par la note de l'examen national écrit de septembre, portant sur l'ensemble du programme national (et non plus sur le programme théorique des 2 premières années).
- pour 30 %, par le mémoire personnel.
- pour 20 %, par les notes régionales de contrôle continu des 1ère et 2ème années.
- pour 10 %, par les travaux et l'implication personnelle du candidat (évalués selon une grille proposée par Toulouse). A noter qu'aucun des critères mentionnés sur cette grille n'est obligatoire car fonction de l'enseignement en vigueur dans chaque université concernée.
- instauration d'une note éliminatoire : l'étudiant qui obtient une note de 0 à 4 inclus, à l'une des 3 questions de l'examen national écrit, ne pourra pas être reçu, quelles que soient ses autres notes.
- l'examen national se déroulera sur 3 heures. Il comprendra 3 questions (physiologie, pathologie, thérapeutique).
- Si l'étudiant a obtenu la moyenne à son mémoire et qu'il a une note éliminatoire à son examen de 3ème année il peut en garder l'avantage sans avoir à le refaire.
- Si le mémoire n'est pas validé par le jury et qu'il est déclaré irrecevable l'étudiant peut garder ses notes de l'écrit si il y a obtenu la moyenne.

JURY

Le jury des examens régionaux (1ère et 2ème année du DIU) est composé du Directeur et des responsables non universitaires de l'enseignement.

Le jury de l'examen national (3ème année du DIU) est composé de 2 membres de la commission pédagogique nationale par Université, il se réunit une fois par an dans l'université pilote et est responsable :

- du choix des sujets de l'examen national de fin de 3ème année.
- de la validation de l'examen national de fin de 3ème année.

Le jury propose aux Doyens de chaque Université concernée, la liste des étudiants ayant validé toutes les épreuves nécessaires à l'obtention du DIU. Des directives sont soumises et transmises à chaque changement de CCPIU.

Programme du diplôme Inter-Universitaire d'Etudes de Sexualité Humaine (DIUESH).

1ère Année : 70h - CONNAISSANCES FONDAMENTALES Bases de sexologie clinique

La journée d'enseignement organisée lors du Séminaire National annuel de l'AIUS ou lors des Assises de sexologie et de Santé Sexuelle fait partie de ce programme.

I – BASES SEXOLOGIQUES. 30H

- | | |
|--|------------|
| 1. Bio sexologie. | 10h |
| a) Développement (ontogénèse) des appareils génitaux. | 2h |
| b) Anatomie et Physiologie des réactions sexuelles chez l'homme et chez la femme. | 4h |
| c) Neurobiologie des comportements sexuels. | 2h |
| d) Comportement sexuel : Bases éthologiques. | 2h |
| 2. Développement de la Personnalité. | 12h |
| a) Développement psycho sexuel de l'enfant. | 2h |
| b) Les différents modèles de la construction de la personnalité. | 4h |
| c) Identité sexuelle, orientation sexuelle. | 2h |
| d) Rôles sexuels. | 2h |
| e) Les différents concepts du désir, de l'imaginaire, de la séduction, de l'érotisme et du sentiment amoureux. | 2h |
| 3. Sexualité et Cycles de vie. | 8h |
| a) Adolescent et Sexualité. | 2h |
| b) Reproduction et Sexualité. | 2h |
| c) Ménopause, Andropause. | 2h |
| d) Vieillesse. | 2h |

II – FONDEMENT DE LA SEXUALITE HUMAINE. 18h-20h

- | | |
|---|----|
| 1. Histoire de la pensée sexologique, le féminisme. | 4h |
| 2. Cultures, Religions et sexualité. | 4h |
| 3. Phylogénèse de la sexualité. | 2h |
| 4. Sociologie et Sexualité (enquêtes...)
- Normalité Sexuelle.
- Contrôle Social. | 4h |
| 5. Lois et Sexualité. | 2h |
| 6. Art, Esthétique et Sexualité (facultatif). | 2h |

III – LA CONSULTATION EN SEXUALITE HUMAINE ET L'EVALUATION 12h

- | | |
|---|----|
| 1. La plainte sexologique : Le symptôme sexuel et la demande. | 2h |
| 2. L'anamnèse. | 2h |
| 3. L'examen clinique et les explorations para-cliniques. | 4h |
| 4. Relation soignant-soigné : l'approche du patient, les mots du soignant, la communication non verbale, la gestion de ses propres attitudes. | 2h |
| 5. Ethique en Sexologie. | 2h |

IV – ASPECTS ORGANIQUES DE LA PATHOLOGIE SEXUELLE	8h
1. Interaction de la pathologie organique avec la sexualité	2h
2. Anomalies organiques et anatomiques	2h
3. Iatrogénicité : les traitements médicaux, les traitements chirurgicaux et les traitements de l'infécondité	4h
V – ADDICTIONS ET SEXUALITE	2h
1. le concept d'addiction.	1h
2. Addictions et sexualité.	1h

Programme du diplôme Inter-Universitaire d'Etudes de Sexualité Humaine (DIUESH).

2ème Année : 71h30 - CONNAISSANCES CLINIQUES, THERAPEUTIQUE EN SEXUALITE HUMAINE, PREVENTION.

La journée d'enseignement organisée lors du Séminaire National annuel de l'AIUS ou lors des Assises de sexologie et de Santé Sexuelle fait partie de ce programme.

I – EVOLUTION DES CLASSIFICATIONS (masculin, féminin).	2h
II – DYSFONCTIONS SEXUELLES MASCULINES.	8h
1. Troubles de l'érection.	2h
2. Troubles du désir.	2h
3. Troubles de l'éjaculation.	2h
4. Dyspareunie.	1h
5. Troubles du plaisir.	1h
III– DYSFONCTIONS SEXUELLES FEMININES.	8h
1. Dyspareunie.	2h
2. Vaginisme.	2h
3. Troubles du désir.	2h
4. Troubles du plaisir et de l'orgasme.	2h
IV – DYSFONCTIONS SEXUELLES DU COUPLE	8h
1. Le couple : différents modèles	2h
2. Le symptôme sexuel et le couple	2h
3. Conjugopathies	4h
V – PSYCHIATRIE ET SEXUALITE	8h
1. Les troubles de l'humeur, la schizophrénie, des troubles de la personnalité et la sexualité.	4h
2. Paraphilies.	4h
VI – LES HOMOSEXUALITES	3h
VII – TRANSSEXUALISME	3h
VIII – MST ET SEXUALITE	2h
IX - SIDA ET SEXUALITE	2h
X – HANDICAP ET SEXUALITE	2h

XI – LES TRAITEMENTS

18h30

- | | |
|--|------|
| 1. Différents systèmes thérapeutiques : fondements théoriques, objectifs, moyens, indications, contre-indications. | 2h |
| 2. Traitements pharmacologiques : étiologiques et symptomatiques. | 2h |
| 3. Traitements chirurgicaux. | 1h |
| 4. Approche Mastérienne. | 2h |
| 5. Approche Psycho dynamiques. | 2h |
| 6. Approche systémique. | 2h |
| 7. Les approches corporelles. | 2h |
| 8. Approches intégratives. | 1h30 |
| 9. Techniques complémentaires : sophrologie, relaxation, hypnose. | 1h |
| 10. Conduite du traitement : recommandations, choix, contrat et suivi thérapeutique. | 3h |

XII – LA PREVENTION : CONSEIL-INFORMATION-EDUCATION

7h

- | | |
|--|----|
| 1- Concept de Santé Sexuelle | 1h |
| 2- Education sexuelle | 3h |
| 3- Conseil et accompagnement sexologique | 3h |

**ENSEIGNEMENT DIRIGE
APPLICATIONS COURS THEORIQUES 1E ET 2E ANNEE
TRAVAIL DE RECHERCHE EN VUE DU MEMOIRE**

Programme du diplôme Inter-Universitaire d'Etudes de Sexualité Humaine (DIUESH).

3ème Année : 60h d'enseignement dirigé. Ateliers et enseignements dirigés (consultations simulées et cas cliniques)

La journée d'enseignement organisée lors du Séminaire National annuel de l'AIUS ou lors des Assises de sexologie et de Santé Sexuelle fait partie de ce programme.

Au minimum :

1. Evaluation et diagnostic sexologique lors des premières consultations.
2. Bon et mauvais usage des traitements hormonaux dans les difficultés sexuelles.
3. Le traumatisme sexuel.
4. La prescription d'un médicament d'aide à l'érection.
5. Les troubles de l'éjaculation.
6. Connaissance sur les effets et indication de la chirurgie chez l'homme : correction et iatrogénie.
7. Handicap et sexualité.
8. Vaginisme et dyspareunie.
9. La chirurgie chez la femme : correction et iatrogénie.
10. Les troubles du désir homme/femme.
11. Les troubles de l'excitation et de l'orgasme féminin.
12. Dépression et sexualité.
13. Le couple dysfonctionnel.
14. Thérapies corporelles.

En optionnel :

- Cadre et éthique en consultation
- Sexualité des personnes âgées
- Contre-attitudes en thérapies sexuelles
- Les hypersexualités